MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :

Type de contrat : **PRESTATION ENFANCE DE LA VILLE D'ISSOIRE**

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) **LA VILLE D'ISSOIRE** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de **LA VILLE D'ISSOIRE.**
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CRÉANCIER SEPA

FR 26 ZZZ 681355

DÉSIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER	DÉSIGNATION DU CRÉANCIER
Nom, prénom :	Nom, prénom : **VILLE D'ISSOIRE**
Adresse :	Adresse : **2, RUE EUGENE-GAUTTIER** **BP 2**
Code Postal :	Code Postal : **63501**
Ville :	Ville : **ISSOIRE**
Pays :	Pays : **FRANCE**

DÉSIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

Type de paiement : Paiement récurrent / répétitif *

Paiement ponctuel *

Signé à : **ISSOIRE**

Le (jj/mm/aaaa) : ___/___/_____

Signature :

DESIGNATION DU TIERS DÉBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUÉ (SI DIFFÉRENT DU DÉBITEUR LUI-MÊME ET LE CAS ÉCHÉANT :

Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel :
En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si la situation le permet, les prélèvements ordonnés par **LA VILLE D'ISSOIRE**. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec **LA VILLE D'ISSOIRE.**

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.